

MISE EN PLACE D'UNE FILIERE DE RECYCLAGE DU POLYPROPYLENE

JC SLETH Clinique Saint-Roch ; 560 Av. du Colonel André Pavelet dit Villars, 34000 Montpellier

Depuis juillet 2016, les établissements ont l'obligation de trier leurs déchets selon 5 types : papier/carton, métal, plastique, verre et bois. C'est le tri 5 flux des déchets. Les plastiques de tous types sont omniprésents dans les blocs opératoires [1].

Le polypropylène (PP) fait partie des quelques matières plastiques parfaitement recyclable sous réserve d'un tri qualitatif. Dans la classification internationale il porte le code 5 et l'abréviation PP. Nous avons mis en place un système de collecte du PP au bloc opératoire après avoir identifié les matériels en contenant.



Matériel et méthodes : Le PP est présent sous diverses formes, nous avons retenu à ce jour

- 1- Seringues : elles ne doivent plus être considérées comme DASRI mais comme DASND sous réserve qu'elles n'aient pas été contaminées par du sang. Elles sont composées de 2 voir 3 éléments (le corps, le piston et parfois un joint de piston). Les matières plastiques utilisées sont variables. Il faut retenir que le corps est toujours en PP, le piston est soit en PP soit en polyéthylène ; le joint en isoprène. Les dossiers fabricant permettent de connaître leurs compositions. Ceci oblige en fin d'intervention à séparer les divers éléments et ne garder que les parties en polypropylène.
- 2- Contenants des anesthésiques locaux, éphédrine, sérum salé etc
- 3- Contenant divers : flacons 500 et 1000ml, cupules, biberons etc



Résultats : Le tri réalisé en fin d'intervention dans chaque salle d'opération et collecté dans des poubelles dédiées, regroupées en fin de journée dans une benne spécifique qui est prise en charge par un prestataire.

2 à 3 kg sont collectés par jour pour 26 salles d'opération ou de naissance. Notre consommation annuelle de seringues toutes tailles confondues est estimée à 200.000 unités.

Discussion : Après une période de formation, l'adhésion des équipes d'anesthésie, ibodes et sage-femmes a été obtenue. Le coût de traitement pour 1 tonne de DASND se situe entre 60 et 200 euros et celui des DASRI entre 650 et 1200 euros. Le tri du PP peut être valorisé (1700 euros/tonne hors cout de gestion). Afin d'optimiser le tri et augmenter les quantités collectées, il nous paraît souhaitable d'opter pour des fabricants ayant des pistons en PP. Dans les prochains mois nous espérons étendre cette collecte à la totalité de notre établissement MCO pour une quantité annuelle estimée à environ 3 tonnes. Nous souhaitons à terme proposer ce modèle à l'ensemble des établissements de soins de l'agglomération de Montpellier.

